

DELIBERATION CA003-2015

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers

Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation

Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7

Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu la convocation envoyée aux membres du conseil d'administration le 15 janvier 2015

Objet de la délibération Tarifs phénoplant 2015

- **Le conseil d'administration réuni le 29 janvier 2015 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Les tarifs phénoplant proposés pour 2015 sont approuvés.

Cette décision est adoptée à main levée à l'unanimité, avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 30 janvier 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

Président de l'Université d'Angers

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier TACHEAU

Signé

La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : 5 février 2015 / Mise en ligne le 5 février 2015

2.2. TARIFS PHENOPLANT 2015

Commission de la recherche du 19 janvier 2015 : unanimité

Le conseil d'administration approuve les tarifs Phenoplant pour 2015.

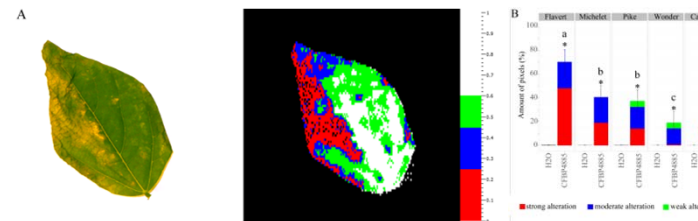
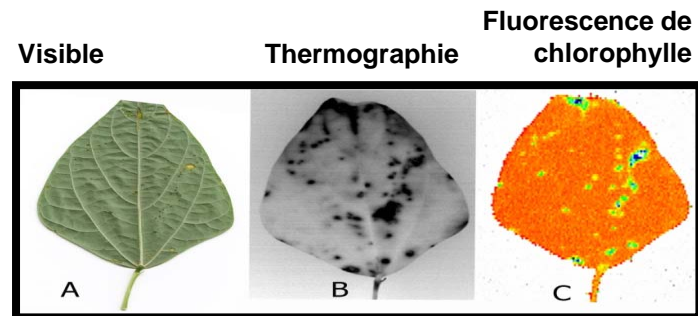
Phénotypage de précision

Interactions plantes- bioagresseurs

Quantification des symptômes

Evaluation de l'agressivité de divers pathogènes à différentes échelles de matériel végétal

Recherche de contrastes spécifiques de diverses phases/types d'interaction



Applications

- Sélection variétale
- Diagnostic précoce

Phénotypage de précision

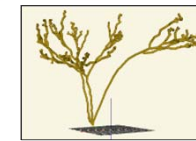
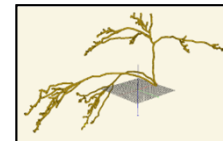
Architecture-Développement Plantes
ornementales

Mesures dans l'espace et
reconstitution 3D

The Fairy

Confort hydrique

Restriction hydrique



Phénotypage de précision

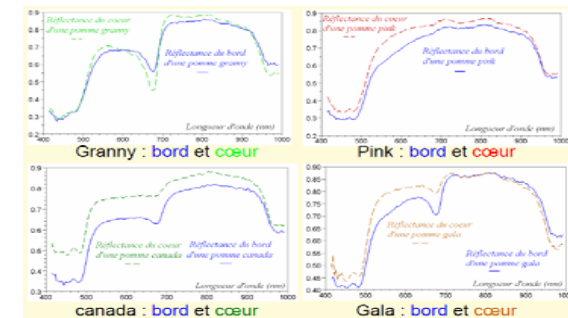
Qualité du fruit

Caractérisation texture

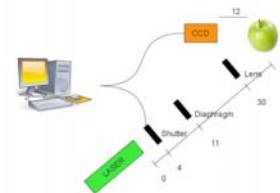
Détection de défauts

Applications

- Sélection variétale
- Influence de l'environnement sur l'architecture, texture
- Couplage analyse sensorielle



Spectres mesurés au bord et cœur de la pomme



Tarification PHENOPLANT

La plateforme est ouverte aux projets collaboratifs et aux prestations de service (max 25%, FEDER)

Financement du fonctionnement PHENOPLANT :

Autonomie : les coûts d' utilisation sont facturés aux utilisateurs

Mode et système de facturation PHENOPLANT :

Fonctionnement par projet

Calcul au coût complet sur la base du fichier de calcul de coût SATT

Elaboration des devis selon les éléments de politique tarifaire définis par type d' utilisateurs

Utilisateurs Type de coûts	Utilisateurs académiques	Utilisateurs non académiques
Consommables	100%	100%
Amortissement et maintenance des équipements	Oui	Oui
Personnels permanents	Non facturé	Facturé
Personnels non permanents	Facturés (Financés sur projet)	Facturé
Frais d' infrastructure	100%	100%
Frais de gestion	Non	Oui

Grille tarifaire de PHENOPLANT

Nom de l'équipement	Utilisateurs académiques			Utilisateurs non académiques		
	Accès libre	Accès semi encadré	Accès encadré	Accès libre	Accès semi encadré	Accès encadré
Imageur fluorescence chlorophylle (€/jour)	99.34	99.34	94.34	415.30	488.01	640.93
Imageur fluorescence en conditions contrôlées (caméra + caisson) (€/jour)	99.34	99.34	99.34	462.36	535.07	687.99
Imageur thermographie NIR (€/jour)	758.17	758.17	758.17	1346.37	1419.08	1572.00
Imageur hyperspectral (€/jour)	418.27	418.27	418.27	1293.67	1366.38	1519.30
Système acquisition HD plante entière avec plateau tournant (€/jour)	105.88	105.88	105.88	478.39	551.10	704.02
Système acquisition plante entière avec plateau tournant (€/jour)	105.88	105.88	105.88	396.04	468.75	621.67
Compas sans fil pour mesures au champ du branchage (€/jour)	12.50	12.50	12.50	284.28	356.99	509.90

Utilisation des chambres climatisées INEM (12m ²) (€/jour)	21
Utilisation des serres INEM (€/m ² / jour)	0,30